

INFORMATION DU CONSOMMATEUR

RAPPEL DE PRODUIT

Le 25 Janvier 2018

La Société « **VIGNES ET GASTRONOMIE** » procède aujourd’hui au rappel du produit « **Fleur de sel de Guérande IGP, 35g** » conditionné dans l’assortiment de produits festifs (assortiment ardoise) suite à la mise en évidence de la présence de plomb dans la Fleur de sel de Guérande à des teneurs supérieures à la réglementation en vigueur.

Il s’agit du produit portant les caractéristiques suivantes :

- **Produit** : Fleur de sel de Guérande IGP conditionné dans l’assortiment de produits festifs : assortiment ardoise.

- **Format** : 35g

- **DLC** : 31/08/2018

- **Numéro de lot** : 01/2017

- **Conditionnement** : bocal en verre

- **Date de commercialisation** :

du 13/12/2017 Au 18/01/2018



Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire ou de les **rapporter au point de vente où ils vous seront remboursés.**

Les personnes qui auraient consommé la **Fleur de Sel de Guérande IGP de 35g** mentionnée ci-dessus et qui présenteraient des signes de maladies, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs LIDL qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au numéro 0800 900 343.

Affichage jusqu’au 12/02/2018